

Enseignement du FLE et altérité

Introduction

L'enseignement-apprentissage des langues étrangères tient une place fondamentale dans la construction de la personnalité de l'apprenant, dans son enrichissement intellectuel et dans son ouverture au monde. Avec la mondialisation, la connaissance de plusieurs langues favorise l'employabilité des jeunes dans leur pays comme dans les pays étrangers. C'est pourquoi, à la fin du cursus scolaire, l'enseignement doit permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères. Pour atteindre cet objectif, les élèves sont sensibilisés à l'apprentissage d'une première langue étrangère – le français- dès l'école primaire et la pratique de l'oral est prioritaire à tous les niveaux dès la scolarisation de l'enfant. A ce propos, les instructions officielles émanant du ministère de l'enseignement et de l'éducation (2006) insistent, qu'à l'issue du cycle secondaire, « l'élève doit avoir acquis une bonne maîtrise des langues (code et emploi). Et, il doit être capable de lire, de comprendre et de produire toute une variété de discours, afin de pouvoir s'intégrer dans la société d'aujourd'hui. » Enfin, le système éducatif, encore régi par l'ordonnance n° 76/35 du 16 Avril 1976, insiste sur l'importance particulière réservée à l'enseignement de la langue française « Le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur, doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part, mais aussi le développement des

échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples
».

Une langue-plusieurs cultures

De nos jours, les recherches sur l'enseignement des langues étrangères ont élargi et diversifié leurs terrains d'enquêtes (Martine Abdellah-Pretceille, 1998). Par exemple, l'étude du français n'est plus centrée simplement sur la langue et la culture de la France, mais également sur la langue et la culture françaises de tout Autre utilisateur de cette langue. L'Autre, celui qui utilise, dans son pays, ce même code, à sa manière, et selon son mode de vie. Ainsi, toutes les langues, à l'instar du français, ont la capacité d'exprimer des cultures diverses, parfois étrangères les unes des autres.

Enseigner, aujourd'hui, la langue française démontre à l'apprenant, la richesse culturelle d'un même code langagier et l'incite à découvrir d'autres communautés s'exprimant par et grâce à l'usage d'une même langue (Véronique Castellotti et Daniel Moore, 2011).

Dans ce contexte multiculturel et plurilingue qui rassemble des pays et des communautés autres que françaises, le français devient d'un coup, « topos interculturel, topos intertextuel, topos source de nouveaux horizons » (Georges Freris, 2009 : 53).

Sous cet aspect, l'utilisation d'un français, combien même différent des normes du français standard, et véhiculant une culture aussi singulière, devrait permettre aux autres cultures qui utilisent la langue française, de se faire connaître, de se rapprocher de l'Autre, de dépasser toutes les frontières, géographique, sociale et culturelle. De ce fait, la fonction de l'enseignant de FLE ne consiste pas seulement à transmettre l'outil servant à communiquer ; sa formation doit inclure la connaissance d'autres peuples, d'autres cultures, d'autres traditions, d'autres modes de vie, qui parlent le français car, comme

le soutient (Georges Fréris, 2004 : 204) « partager la même langue n’implique pas le partage des mêmes imaginaires ».

L’apprenant de la langue étrangère prendra conscience que le français, canal de communication, a le grand avantage de permettre à d’autres traditions de s’exprimer, qu’en découvrant d’autres entités et communautés culturelles, il développe et enrichit son propre savoir et son processus d’apprentissage devient un plaisir, un épanouissement. Ainsi, la dimension culturelle de l’enseignement de la langue s’impose-t-elle d’elle-même (Martine Abdallah-Preitcelle, 2003 ; Geneviève Zarate, 1993, 1995).

Brève histoire de l’enseignement du français

Une étude diachronique nous apprend que l’enseignement des langues étrangères s’effectuait à travers des extraits d’œuvres littéraires que l’enseignant exploitait en classe de langue. Or, l’évolution des approches méthodologiques et des objectifs fixés par l’institution scolaire algérienne, ainsi que des supports ou moyens utilisés ont eu beaucoup d’impact sur l’enseignement des langues étrangères, en général, du français, en particulier. Nous sommes ainsi passé rapidement des méthodologies traditionnelles où le texte littéraire avait une place centrale, aux méthodologies qui lui réservaient une place très limitée, pour ne pas dire l’écartaient des manuels de l’élève. Parallèlement, de statut de langue d’enseignement, le français devient une matière à enseigner en passant par le français langue scientifique et technique. Ainsi, l’enseignement du FLE est-il fondé sur des pratiques purement langagières (l’apprentissage des règles grammaticales et l’étude du lexique spécifique au domaine) en mettant complètement à l’écart l’aspect culturel qui entre, incontestablement, en jeu dans toute situation de communication.

Problématique et méthodologie

- Comment est assuré, de nos jours, l'enseignement du FLE ? Que contiennent les manuels de français actuels ?
- Comment les étudiants se représentent-ils la langue et la culture françaises d'après l'enseignement qu'ils ont reçu ? Que pensent-ils des contenus des livres des classes de terminale ?

Nous avons précisément entrepris une étude des contenus du livre scolaire de l'élève de classe de terminale. Cette étude porte sur la présence et le choix des documents à exploiter dans une perspective d'apprentissage du FLE. En effet, apprendre une langue signifie apprendre une autre culture, c'est plonger dans un milieu étranger qui permet de mettre en relation la langue, la pensée et la culture (Pierre Bourdieu : 2001), ce qui permet d'aboutir dans la culture de l'autre tout en respectant sa propre culture.

Quant à Lévi-Strauss (d'après Denys Cuche, 2007 : 20), il définit la culture comme « un ensemble de systèmes symboliques ; au premier rang se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalité entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres ».

Les réponses des élèves interrogés, en rapport avec les contenus des manuels scolaires de français, ont été nombreuses. Nous avons relevé les plus pertinentes :

- Les textes et documents ainsi que les illustrations, images, se trouvant dans les livres scolaires ne sont pas authentiques.

- Les illustrations, quand elles ne montrent pas un paysage, une ville ou un objet, représentent la société algérienne avec ses habitudes et ses traditions.
- On se demande pourquoi les illustrations figurent dans le livre car elles sont rarement en harmonie avec le texte. Elles n'ont aucun rapport avec le texte sur lequel les élèves et l'enseignant travaillent. Elles n'ont aucune signification.
- Les textes supports d'étude sont à visée purement scientifique et descriptive.

Questionnaire

En rapport aux besoins de communication de la société moderne, l'enseignement des langues a pour objectif de développer également une compétence culturelle car c'est elle qui permet de construire des liens, des passerelles entre les individus.

A travers un questionnaire-débat mené auprès d'un groupe d'une trentaine de lycéens de Tizi-Ouzou, nous cherchons à connaître leurs vécus, attitudes et représentations à propos de l'enseignement du français et de sa dimension culturelle.

Le questionnaire s'appuie sur quatre idées principales :

- Ce que pensent les élèves de l'enseignement du français
- Les indices culturels contenus dans les manuels scolaires
- Les aspects culturels devant figurer dans les manuels scolaires
- L'apport de l'enseignement de la culture

Dans ce qui suit, nous présenterons toutes les discussions échangées, soigneusement recueillies, portant sur les attitudes et les représentations des

lycéens à l'égard des questions culturelles dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères en général, du français, en particulier.

La place et le rôle du français

Les premières questions « Aimeriez-vous poursuivre vos études en français ? » et « Que signifie pour vous la maîtrise d'une langue étrangère ? » ont suscité, chez les élèves interrogés, de nombreuses réponses toutes convergentes :

- « En Algérie, le français est devenu le passage obligé pour beaucoup de postes ».
- « Le brassage multiculturel lié à l'immigration et la mondialisation représente une bonne raison d'apprendre les langues étrangères, en général, la langue française, en particulier. L'individu est de nature curieux de communiquer avec les autres et de comprendre leurs cultures. Apprendre les langues étrangères apporte une ouverture d'esprit et l'enrichissement de sa propre identité ».
- « Certaines langues, dont le français, sont très belles, elles ont un rythme envoûtant, très agréable à entendre ».
- « Et pourquoi ne pas apprendre une langue étrangère pour vivre à l'étranger ? Dans ce cas, maîtriser le français et d'autres langues en plus des diplômes s'avère une grande richesse qui nous permet non seulement de circuler à l'aise mais aussi de travailler et de s'adapter à leur milieu ».

Aux questions « Que recouvre la notion de culture dans le milieu scolaire ? Et quel impact a-t-elle sur l'enseignement-apprentissage du FLE ? » Les personnes interrogées rappellent qu'il faut situer la place du français dans la vie quotidienne des Algériens, dans la culture algérienne. Ils nous expliquent que c'est à partir de cette situation que nous comprendrons ce que contiennent les manuels scolaires. Ils se sont exprimés en ces termes :

- « Le rapport des Algériens avec le français oppose les partisans de cette langue qui veulent qu'elle soit la langue d'enseignement de toutes les disciplines et les matières, aux opposants prêts à mourir pour arabiser le pays, en général, et l'enseignement (éducatif et universitaire), en particulier. Pour ces derniers, le français n'est pas la langue de la culture algérienne, elle est la langue du colonisateur. Les Algériens doivent, non seulement, rejeter cette langue mais aussi et surtout la culture qui en est véhiculée puisqu'elle est très différente et porte donc atteinte à la culture et à l'identité algérienne, arabo-musulmane ».

La question « Les cours de français vous ont-ils permis de découvrir la France ou les pays francophones ? » les a fait sourire. Ils se sont exprimés ainsi :

- « Les cours m'ont servi uniquement à apprendre la langue. L'école ne nous fait pas découvrir les peuples qui parlent français. Les habitudes et la culture française, on les connaît par la télévision, les émigrés, les discussions avec les amis ».
- « Mon grand-père était un émigré. Il a toujours vécu en Europe. Quand il parlait de la France, la Belgique, etc., il ne s'arrêtait pas. Ces récits nous donnaient envie de voyager, de rencontrer, de découvrir ces gens ».

Une société conservatrice

La culture française, nous disent les étudiants interrogés, ne se manifeste pas dans nos manuels de français qui ne portent que sur les aspects linguistiques basiques. Les concepteurs algériens des manuels sont catégoriques dans les choix des programmes à enseigner « chaque état est souverain dans la définition des contenus enseignés et par conséquent, dans la description de sa relation aux pays étrangers » (Zarate, 1993 : 25).

Le modèle occidental de type individualiste des sociétés occidentales n'existe pas en Algérie où l'individu est un membre d'une famille, d'un groupe, d'une tribu ou d'un quartier auquel il appartient et y est très étroitement lié. La solidarité s'exerce dans le groupe et agit comme un ciment de cohésion entre les individus. Des étudiants se sont exprimés ainsi :

- « Les manuels scolaires ont introduit la pensée locale dans l'enseignement de LE ; et à encourager chez les élèves la prise en compte de leur propre identité culturelle ».
- « La population algérienne se reconnaît dans cette organisation sociale et les contenus des livres scolaires revendiquent cette appartenance prestigieuse ».
- « Les manuels de français sont rigoureusement conçus en conformité aux exigences culturelles et identitaires du pays et sont officiellement agréés par le ministère de l'éducation du pays ».

En Algérie, l'individu n'est jamais isolé que se soit dans sa famille ou son lieu de travail. Il privilégie les relations familiales et amicales par traditions. Le lien social renforcé par la religion engendre des normes, des significations, influence les attitudes des individus. L'individu ne peut s'extraire qu'au risque d'altérer son honneur et sa réputation, réels capitaux sociaux lui rapportant respect et estime.

Ne partageant pas la même idée, la majorité des étudiants ont tenu à marquer leur présence par ces énoncés :

- « La société est soumise actuellement à des mouvements de société qui cherchent à la maintenir dans un réseau de traditions, d'autre part, qui encouragent une ouverture sur le monde ».

- « Cependant, les élèves doivent réaliser que d'autres cultures composent des cadres culturels différents. A travers le processus de découverte, de lecture, de comparaison, ils parviendront à une façon plus diversifiée et plus riche de voir le monde et jouiront d'une meilleure compréhension de leur propre culture ».
- « Présenter la culture étrangère comme ennemi en montrant seulement ce qui est différent rend les élèves totalement enfermés sur eux-mêmes ».
- « Présenter la culture étrangère comme digne et pas inférieure de la culture maternelle ou d'origine rend les membres d'une communauté plus ouverts et aide à construire un monde divers et varié ».
- « Construire l'identité des élèves ne se fait pas en s'éloignant de toutes les autres cultures, de tous les autres modes de vie et les autres modes de voir le monde ».

Les aspects culturels devant figurer dans les manuels scolaires

La culture n'est pas véhiculée seulement par l'œuvre littéraire, le texte de chanteurs, de conteurs, les œuvres des artistes garantissent la vitalité de la vaste culture d'un peuple.

Les réponses des étudiants concernant les aspects culturels, relatifs à l'identité nationale, devant figurer dans les manuels scolaires des classes de terminale devraient porter sur :

- Les traditions et coutumes
- L'histoire et la civilisation
- La culture populaire (les contes, les chants, les arts, la littérature...)
- La religion

- La vie quotidienne, le mode de vie (les repas, les vacances, les loisirs)
- La politique, l'enseignement
- Les comportements sociaux, la politesse et les bonnes manières.

L'apport de l'enseignement de la culture

Selon les étudiants interrogés, intégrer l'enseignement de la culture dans l'enseignement d'une langue étrangère comporte plusieurs avantages :

- Accepter et respecter les différences
- Lutter contre les préjugés
- S'ouvrir et découvrir d'autres pays, d'autres peuples
- Rendre les cours intéressantes et motivants.

Aujourd'hui, les étudiants sont unanimes sur le fait que :

- « les manuels utilisés pour l'enseignement des langues étrangères sont avant tout conçus pour faciliter l'apprentissage de la langue, mais ils ne doivent se limiter à la compétence linguistique puisqu'avec le phénomène moderne des déplacements des populations, l'apprentissage de la langue est indissociable de son contenu culturel ».

Bien sûr, pour établir des liens avec l'Autre, il est nécessaire d'avoir une bonne compétence linguistique pour être en mesure de communiquer. En outre, le locuteur est également censé connaître l'aspect culturel (modes de vie et de pensée) véhiculé par la langue en question.

Les 2/3 des étudiants interrogés défendent l'idée que :

- « Pour connaître sa propre culture, pour affirmer sa propre identité il est nécessaire de s'ouvrir sur le monde et d'accepter les Autres, différents

de nous, au lieu de rester « campé » sur sa propre culture, son identité et son Histoire algériennes comme les livres scolaires n'arrêtent pas de nous rabâcher à longueur d'années ».

Nous estimons qu'effectivement, le danger réside dans le fait de retenir isolés les élèves. Leur enseigner seulement la langue, moyen de communication, ne les rapproche nullement de celui qui la parle.

Comment et quels documents enseigner

En introduisant des documents authentiques dans les manuels scolaires, on installe les élèves face à une motivation réelle où ils sont appelés à réagir comme des natifs. Des visites guidées, des enquêtes, des interviews, des bulletins météorologiques, des émissions télévisées, des textes de chansons, des pages publicitaires, constituent des documents qui placent l'élève en relation directe avec la culture du natif, doivent figurer dans les manuels de français. Les documents authentiques, médiateur de la réalité, motivent l'élève et permettent « d'optimiser la relation entre la culture étrangère enseignée et la culture de l'élève » (Zarate, 1993 : 118)

Selon les réponses des étudiants interrogés, l'enseignement de la culture étrangère peut s'édifier sur les soubassements :

- Des documents publicitaires, de presse, d'histoire ;
- De cartes géographiques, postales
- De presse écrite, orale, audio-orale
- De photos, images, gravures, caricature
- D'Internet.

Conclusion

La mondialisation et les déplacements des populations ont fortement encouragé l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Il va de soi que la portée culturelle et civilisationnelle des langues ne peut être ignorée pour s'ouvrir et comprendre d'autres populations, s'adapter et vivre en harmonie avec les uns et les autres.

Notre étude était conçue pour découvrir s'il y a vraiment une ouverture à la culture de l'Autre, ce qui a entraîné nécessairement une réflexion sur la place accordée à la compétence culturelle dans l'enseignement-apprentissage du FLE en Algérie et sur les différentes représentations que se font les apprenants de la langue et de la culture françaises.

L'enquête que nous avons menée nous a démontré que l'enseignement du français langue étrangère en Algérie est orienté vers la promotion de l'identité nationale. La société algérienne est de plus en plus marquée par la religion, les Algériens refusent ce qui les éloigne de leurs traditions, de leur vie quotidienne, de leur religion et le traduisent comme un danger qui risque de nuire à leur identité. Un attachement qui explique l'exclusion de la culture étrangère de l'enseignement du français.

L'Algérie est un pays attaché à « sa » culture, son Histoire et à « sa » langue. La fête nationale de l'indépendance, commémorée le premier novembre de chaque année, rappelle l'effroyable guerre et la malheureuse histoire entre l'Algérie et la France. Cette période chargée de misère et de mort reste toujours présente dans les manuels scolaires, ce qui ne permet pas d'enseigner la culture véhiculée par le français.

En valorisant la culture locale on dévalorise implicitement la culture étrangère, une dévalorisation pouvant être marquée, comme ici, par l'absence de cette culture étrangère (Geneviève Zarate, 2003).

Les manuels actuels de français ont une finalité strictement linguistique, ils ont pour seul objectif de transmettre le côté purement linguistique de la langue française en négligeant le côté culturel.

Références bibliographiques

Abdallah-Pretceille Martine. (2003). *Former et éduquer en contexte hétérogène. Pour un humanisme du divers*, Paris :Anthropos.

Abdallah-Pretceille Martine. 1998. « Apprendre une langue, apprendre une culture ». In *cultures pédagogiques* n° : 360. Paris.

Abdellah-Pretceille Martine et Porcher Louis. 1996. *Éducation et communication interculturelle*. Paris : PUF.

Bourdieu Pierre. 2001.*Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.

Castellotti Véronique et Moore Daniel. 2011. « La compétence plurilingue et pluriculturelle : genèse et évolution d'une notion-concept » in *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Blanchet, P. &Chardenet, P. (dirs). Paris : Archives contemporaines.

Cuche Denys. 2007. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La Découverte.

Freris Georges. 2009. « Enrichir le français en enseignant ses littératures », in *Actes du colloque international : La place de la littérature dans l'enseignement du FLE*, Université de Thessaloniki, p.49-59.

Freris Georges. 2004. «La Recherche de l'identité culturelle au Maghreb», *Journal of Oriental and AfricanStudies*, Volume 13 p.189-199.

Zarate Geneviève. (1986). *Enseigner une culture étrangère*. Paris : Hachette.

Zarate, Geneviève. (1989). Qu'est-ce qu'un exercice de civilisation ? *Reflét*, 29, 20-21.

Zarate Geneviève. (1993). *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Paris : Didier.

Zarate Geneviève. (2003). La médiation en situation de tension identitaire. *Le français dans le monde : recherches et applications*. 173-184.